

Communiqué de presse
13 juillet 2018

Île-de-France Mobilités met à disposition 1 000 places de parking aux portes de Paris pour les abonnés Navigo

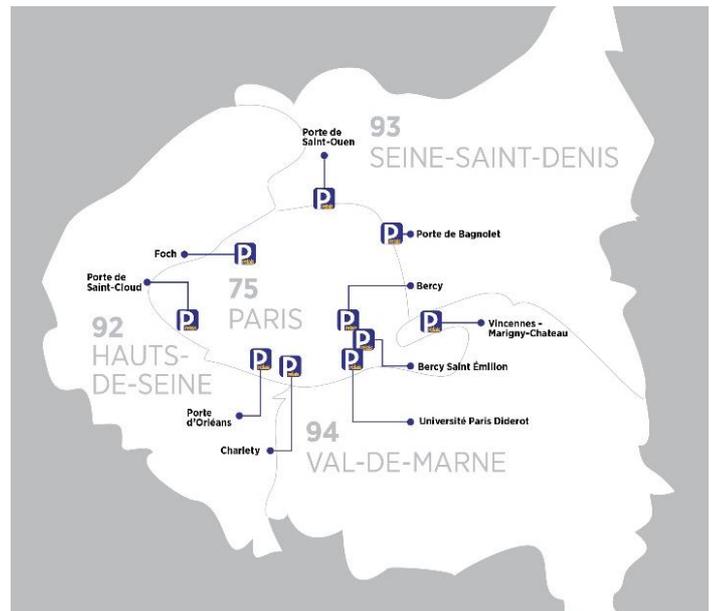
D'ici cet automne, près de 1 000 places de parking, réparties dans une dizaine de parcs de stationnement aux portes de Paris, seront mises à la disposition des utilisateurs des transports en commun. Ces voyageurs franciliens, munis d'un Passe Navigo, pourront bénéficier d'un abonnement de stationnement à tarif préférentiel pour garer leur véhicule à l'entrée de la capitale. Ils pourront ainsi poursuivre facilement leur trajet en transports en commun sans subir les difficultés de circulation ou de stationnement dans Paris.

Depuis plusieurs années, les conditions de circulation se détériorent de façon importante dans les rues de la capitale. Une des conséquences est la chute de la vitesse commerciale des bus de la RATP. Pour répondre à cette situation, Île-de-France Mobilités va mettre à la disposition des Franciliens 1 000 places de stationnement réservées aux abonnés Navigo afin d'apporter des solutions efficaces aux personnes souhaitant laisser leur véhicule aux portes de Paris. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de développement des Parcs Relais avec 10 000 nouvelles places de stationnement financées aux abords des gares d'ici 2021 pour un montant de 72 millions d'euros.

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités : « C'est en accompagnant les Franciliens dans les changements de comportements qu'on luttera efficacement contre la pollution. C'est pourquoi, j'ai demandé en mars 2017 comme mesure compensatoire à la fermeture des voies sur berge la mise à disposition de 1 000 places de parkings relais à un prix compétitif de 75 euros par mois au lieu de 140 euros en moyenne pour inciter les abonnés Navigo qui viennent en voiture à Paris à la laisser aux portes de Paris et terminer leurs trajets en transports en commun. Les travaux d'adaptation peuvent désormais commencer. »

En collaboration avec la Ville de Paris, Île-de-France Mobilités a identifié un potentiel d'une dizaine de parcs de stationnement aux portes de Paris pour la mise à disposition de ces 1 000 places. Ils sont tous situés à proximité immédiate d'un mode de transport en commun structurant :

- Porte d'Orléans
- Charléty
- Bercy
- Université Paris Diderot
- Vincennes Marigny Château
- Porte de Champerret
- Porte Maillot
- Bibliothèque François Mitterrand
- Porte de Bagnole
- Porte de Saint Cloud
- Porte de Saint Ouen
- Etoile - Foch



Île-de-France Mobilités financera à 70% l'adaptation de ces parkings existants pour accueillir les voyageurs munis d'un Passe Navigo mensuel ou annuel de 5h30 à minuit, 7j./7. Le montant global de sa participation s'élève à **955 600€**.



Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Sébastien Mabile, Sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90